

RCS : ROMANS
Code greffe : 2602

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 70100
Numéro SIREN : 494 715 014
Nom ou dénomination : A.G. IMMOBILIER GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/12/2023 sous le numéro de dépôt A2023/009402

*société d'expertise comptable
inscrite au tableau de
l'ordre des experts comptables
de la région de Lyon*

*société de commissaire aux comptes
membre de la compagnie
régionale de Grenoble*

téléphone : 06 23 84 52 52

AG IMMOBILIER GESTION
21 AVENUE PAUL LAURENS
26110 NYONS
RCS ROMANS 494 715 014

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

commissaire
aux comptes

C2P CONSEILS ET STRATEGIES

Siège social : 55, route d'épinouze - 26210 Lapeyrouse-mornay - Tél : 06 23 84 52 52 - Email : odyssee973@hotmail.com
EURL au capital de 500 000 € - RCS 841 932 395 - Siret 841 932 395 00012
Société d'Expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables
Société de Commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Grenoble
IBAN FR76 1390 6006 3185 0544 1890 113 - BIC AGRIFRPP839 –
TVA payée sur les encaissements - Ident. TVA FR35 841 932 395

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION
DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AG IMMOBILIER GESTION
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'Associée unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associée unique, nous avons établi le présent rapport portant sur :

- La situation de votre société ;
- Notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social ainsi que, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à ces missions. Ces diligences ont consisté notamment :

- à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation ;
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

1 – Situation de votre société

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Votre société a pour objet l'activité d'agence immobilière et de transactions sur immeubles et fonds de commerce ainsi que la gestion, la location et les activités de syndic de copropriété.

Une situation intermédiaire de mois de 6 mois a été établie à la date du 30 septembre 2023.

Les derniers comptes annuels arrêtés sur 12 mois au 31 décembre 2022, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 421 685 €, en baisse de 17 334 € par rapport à l'exercice précédent.

De son côté, le montant de la valeur ajoutée a diminué de 25 390 € passant de 281 518 € à 256 128 € au cours du dernier exercice, ce qui représente une baisse de 9% en provenance essentiellement de la diminution du chiffre d'affaires de 4% et de la hausse des autres achats et charges externes de 5%.

Le résultat d'exploitation s'élève à hauteur de 15 637 € fin 2022 contre 20 544 € fin 2021, ce qui représente une baisse de 4 907 €, soit -24%, liée principalement aux raisons ci-avant énoncées.

Les capitaux propres sont supérieurs au capital social fin 2022 et leur montant apparaît en progression au vu de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 30 septembre 2023.

Les dettes sont principalement composées des dettes fiscales et sociales pour 89 340 € et des autres dettes pour 54 854 €.

A l'actif du bilan, les disponibilités s'élèvent à hauteur de 141 281 € et elles représentent 83% du total bilan fin 2022 contre 81% fin 2021.

2 – Valeur des biens composant l'actif social et valeur des capitaux propres de votre société

La valeur des biens composant l'actif social n'appelle pas d'observation de notre part.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Valence, le 1^{er} décembre 2023
Pour la société C2P



Gabriel POLONY
Commissaire aux Comptes